

1	Préambule	P. 2
2	Grand Angle / LEAC Un cadre légal renouvelé pour le soutien à la culture	P. 4
3	Le SCNE en bref	P. 6



SERVICE DE LA CULTURE

P A N O R A M A

N ° 1 0

République et Canton de Neuchâtel  
Département de l'économie,  
de la sécurité et de la culture (DESC)



SCNE	2 0	2 3	ne.ch
1	Préambule		P. 2
2	Grand Angle / LEAC Un cadre légal renouvelé pour le soutien à la culture		P. 4
3	Le SCNE en bref		P. 6
4	Les Chiffres en 2023		P. 7
5	Montants engagés en 2023 Au titre de l'encouragement aux activités culturelles et artistiques		P. 9
6	Activités en 2023 du service de la culture		P. 26
7	Organisation en 2024 du service de la culture		P. 30



# 1 Prépambule



Alain Ribaux, Chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture

## La culture: *un objectif stratégique* Dans son programme de législature 2022-2025, le Conseil d'État exprime la nécessité de renforcer et de promouvoir la culture comme facteur de cohésion sociale, d'inclusion & d'attractivité.

Mesdames, Messieurs,

Un rapport d'activité porte traditionnellement les regards sur les événements d'une année écoulée. C'est le cas pour cette nouvelle édition du Panorama qui revient sur les activités du service de la culture menées en 2023. Cette année, il est toutefois difficile de s'y cantonner: la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) a été adoptée par le Grand Conseil neuchâtelois en septembre 2024... Et ma foi, plutôt bien: elle a été plébiscitée sans opposition, avec 91 votes favorables.

Cette adoption clôt un travail largement participatif mené depuis plusieurs années, au sein duquel les milieux culturels et les parties prenantes ont été impliqués et consultés, contribuant de manière significative à l'ensemble du processus. Le dialogue, la collaboration et la concertation se trouvent au fondement de cette nouvelle loi; ils accompagneront ses développements. Une partie des changements que portera la LEAC est abordée dans le Grand Angle de ce Panorama:

- Le dialogue avec les milieux culturels et la concertation étroite avec les collectivités publiques pour construire des politiques culturelles coordonnées et dynamiques;
- L'engagement de l'État en faveur de la durabilité, qu'elle soit environnementale, économique ou sociale, afin de favoriser un système de soutien plus responsable et des soutiens adéquats;
- Le développement de l'accès à la culture pour que le plus grand nombre puisse découvrir, participer et contribuer aux productions culturelles du canton;
- Des soutiens affermis afin d'accompagner l'évolution des pratiques artistiques et le dynamisme des milieux culturels.

La nouvelle LEAC offre une assise solide au développement de la politique culturelle cantonale. Elle ouvre de nouveaux horizons pour le soutien à la culture; le Conseil d'État souhaite l'encourager dans sa diversité et contribuer à son accessibilité, au bénéfice de toutes et tous.

Alain Ribaux, Chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture



Marie-Thérèse Bonadonna, Cheffe du service de la culture

Mesdames, Messieurs,

À la nouvelle ligne graphique inaugurée lors du précédent rapport d'activité, s'ajoute une collaboration féconde avec l'Académie de Meuron. Membre fondateur aux côtés de la Ville de Neuchâtel, le Canton soutient financièrement l'Académie; il a souhaité, pour ce numéro dédié à la LEAC, mettre en son cœur des images produites par les étudiantes et étudiants, valorisées par le travail graphique de l'Atelier U-Zehn.

À l'image d'une jeunesse pleine de sève, le service de la culture vit une période d'une grande intensité avec nombre de projets, portés patiemment durant les années passées, qui aboutissent dans un automne flamboyant: la LEAC comme rappelé par le chef de département, mais également côté patrimoine, le feu vert donné par le Grand Conseil à la réalisation du futur centre d'archives et patrimoine (CAP), lequel offrira la sécurité nécessaire aux archives de l'État.

Si nous revenons en 2023, force est de constater l'effervescence dans chacun des offices, telle que détaillée plus avant. De plus, amorcée en 2023 et effective en 2024, une mue organisationnelle a remodelé l'office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN), anciennement constitué des

sections conservation du patrimoine, archéologie et du Parc et Musée du Laténium. Ces dernières sont désormais des entités autonomes restant toutefois sous l'égide du service de la culture et dotées, pour deux d'entre elles, d'acronymes évocateurs: OCPI, pour Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel; OARC, pour Office de l'archéologie cantonale. Cette réorganisation vise à clarifier les missions respectives des uns et des autres auprès de la population, notamment dans le processus d'attribution des permis de construire.

Plein de confiance, le service de la culture se réjouit des nombreux chantiers à venir. Solidement ancré grâce à des bases légales renouvelées pour chacune de ses missions, il s'attèlera dans les prochains mois à concevoir et mettre en œuvre la future politique culturelle du canton de Neuchâtel, tout en poursuivant son engagement pour le projet de La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2027.

Marie-Thérèse Bonadonna, Cheffe du service de la culture

# Grand Angle LEAC

Note: les citations ci-dessous sont tirées largement de la LEAC du 25 juin 1991, dans son état au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et du texte de la nouvelle LEAC, telle qu'entérinée par le Grand Conseil le 3 septembre 2024.

## 2 Un cadre légal renouvelé pour le soutien à la culture

En date du 3 septembre 2024, le Grand Conseil a adopté la nouvelle loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC). Elle compte 6 chapitres et 23 articles. Cela représente entre 4 et 5 pages au format A4 et quelques minutes de lecture. Son contenu résulte d'un intense travail qui a débuté en 2017 – auquel ont été associé-e-s les parties prenantes, dont les communes et les milieux culturels – afin de construire une nouvelle version de la loi apte à répondre tant aux nécessités des milieux culturels qu'à celles des collectivités publiques. Il s'est achevé en 2024 au terme de 5 séances de traitement par les groupes politiques en commission parlementaire. Entérinée sans oppositions par le Grand Conseil en septembre 2024, avec 91 votes favorables et 7 abstentions, la nouvelle LEAC offre un cadre légal susceptible d'encourager la culture dans sa diversité et de contribuer à son accessibilité. Elle donne un socle à l'action de l'État pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques sur lequel la politique culturelle cantonale pourra s'appuyer. Quels sont les principaux changements apportés par la nouvelle loi?

### CHAMPS ARTISTIQUES

*AVANT:* L'ancienne LEAC s'étendait notamment à la création dans les «différents secteurs de l'activité culturelle et artistique (littérature, beaux-arts, musique, danse, théâtre, centre culturel, cinéma, photographie, arts populaires)». Cette formulation méritait d'être actualisée afin de tenir compte de l'évolution des pratiques et de permettre tout à la fois leur reconnaissance cantonale et leur encouragement.

*APRÈS:* Le champ d'application de la nouvelle LEAC est redéfini. Désormais, il s'étend «notamment aux domaines suivants: accès aux savoirs, arts de la scène et du spectacle vivant, arts numériques, arts visuels, cinéma, littérature, musique, ainsi qu'à la création interdisciplinaire».

La liste des domaines nomme des catégories générales qui englobent des pratiques plus spécifiques. Éviter des dénominations trop strictes permet ainsi de suivre l'évolution et la dynamique des pratiques artistiques. Par ailleurs, les domaines pouvant être soutenus sont étendus, avec l'ajout notable des arts numériques et de la création interdisciplinaire. Les dénominations arrêtées pour les autres catégories sont largement utilisées en Suisse romande, tant par les structures et dispositifs de soutien intercantonaux que par les collectivités publiques et les faitières professionnelles. Un lexique partagé permet en effet d'ouvrir la porte à une harmonisation et à une coopération accrue.

### CONCERTATION ENTRE LES COMMUNES & L'ÉTAT

*AVANT:* L'ancienne LEAC indiquait que l'action de l'État est en principe subordonnée «à des prestations appropriées des communes»; le rôle de l'État étant de «soutenir les efforts des communes». L'État pouvait également inciter «au besoin les communes à grouper leurs efforts sur le plan régional». Sans l'empêcher, la loi ne mettait pas spécifiquement l'accent sur la concertation et la coordination entre les deux niveaux institutionnels; elle pouvait induire une interprétation mécanique où l'État n'intervient que si la commune est également sollicitée. L'ancienne LEAC réduisait ainsi la possibilité de mener une politique culturelle dynamique et coordonnée avec les communes.

*APRÈS:* Tout en reconnaissant l'autonomie des communes en matière d'encouragement à la création artistique et à la vie culturelle, la nouvelle LEAC rappelle que l'État et les communes poursuivent des objectifs communs, dans le respect de leurs missions respectives. Les rôles de l'État et des communes sont clarifiés, de même que leur possibilité d'action commune. L'encouragement des activités culturelles et artistiques est ainsi défini comme une compétence conjointe des deux collectivités publiques. Dès lors, celles-ci «se concertent régulièrement dans la conception et dans la mise en œuvre de leurs soutiens, en tenant compte de la diversité des régions, de la variété des formes et des parcours artistiques». Cette concertation est nécessaire pour assurer des politiques culturelles cohérentes et coordonnées, soutenir les actrices et acteurs culturels tout au long de leur parcours et du cycle de vie de leurs projets, assurer une offre culturelle diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire et encourager la création de projets transversaux. Les modalités concrètes de la concertation seront discutées entre l'État et les communes. En effet, la concertation ne peut être décrétée de manière unilatérale: elle sera envisagée de manière constructive afin de favoriser l'engagement mutuel des collectivités concernées.

### CONDITIONS DE TRAVAIL DES ACTRICES & ACTEURS CULTURELS

*AVANT:* L'ancienne LEAC ne faisait pas mention des conditions de travail ou de la situation économique des artistes. Le soutien de l'État prenait essentiellement la forme de subventions ponctuelles ou renouvelables.

*APRÈS:* La nouvelle LEAC a été élaborée sous le sceau de la durabilité environnementale, sociale et économique. Il s'agit notamment pour les collectivités publiques «de promouvoir des conditions de travail appropriées pour les actrices et acteurs culturels». Afin de mettre en œuvre ces principes directeurs, l'État a d'ores et déjà identifié certaines possibilités d'action, qu'il lui faut désormais explorer.

Dans le cadre de ses soutiens, une attention est ainsi portée à une rémunération adéquate des actrices et acteurs culturels et à la mise en place de soutiens susceptibles de couvrir l'ensemble des phases d'un projet – dont certaines, comme la recherche ou la reprise, sont aujourd'hui bien souvent non rémunérées.

Par leur soutien, les collectivités publiques sont appelées à jouer un rôle d'exemplarité et veiller à contribuer à des rémunérations appropriées. C'est toutefois dans le cadre d'une dynamique conjointe à l'ensemble des bailleurs de fonds qu'une meilleure rémunération des actrices et acteurs culturels pourra être visée; l'État s'y engage, au niveau cantonal comme national.

En outre, un bureau culturel nommé «Plateforme Culture NE», financé conjointement par plusieurs communes et le Canton, a été mis en place en octobre 2023. Son rôle est notamment de proposer des permanences aux actrices et acteurs culturels neuchâtelois pour les épauler dans les aspects administratifs, juridiques et économiques spécifiques à leurs métiers.

### ACCÈS À LA CULTURE

*AVANT:* Dans l'ancienne LEAC, il était indiqué que les compétences de l'État en matière d'encouragement des activités culturelles et artistiques s'étendaient notamment aux domaines suivants: «les échanges, la diffusion et la communication des valeurs culturelles» et «l'information faite auprès des écoles en faveur des diverses institutions et manifestations culturelles du canton».

*APRÈS:* La nouvelle LEAC donne à l'État et aux communes un mandat clair en matière d'accès à la culture. Il s'agit désormais d'un enjeu majeur pour les collectivités publiques, qui doivent veiller à donner à chacun-e, quel que soit son âge, sa nationalité, son genre, son origine sociale ou son handicap, la possibilité de découvrir, de participer et de contribuer aux productions culturelles. L'une des missions de l'État, telle que définie par la nouvelle LEAC, est ainsi de «favoriser l'accès à la culture en soutenant notamment la médiation culturelle et la participation culturelle». Les partenariats actuels avec les services en charge de la formation et de l'inclusion seront poursuivis, de nouveaux instruments de soutien mis en place. Afin de contribuer à la mise en œuvre de cet axe de la nouvelle loi, le service de la culture sera renforcé d'un demi-poste supplémentaire.

### AUTRES CHANGEMENTS

Pour terminer ce tour d'horizon des améliorations apportées par la nouvelle loi, il faut mentionner deux autres nouveautés. D'une part, des assises cantonales de la culture réunissant collectivités publiques et actrices et acteurs culturels seront organisées une fois par législature. D'autre part, il est prévu d'augmenter progressivement l'enveloppe budgétaire destinée aux subventions afin de permettre les développements prévus par la loi. Les dispositifs de soutien pourront ainsi être renforcés et de nouveaux instruments de soutien être proposés.

3

# Le SCNE en bref

Le SCNE représente une équipe forte de plus de *58 collaboratrices et collaborateurs* pour **40.85 EPT** – dont **2.9 EPT en CDD**.  
Il compte **54% de femmes** et **46% d'hommes**.

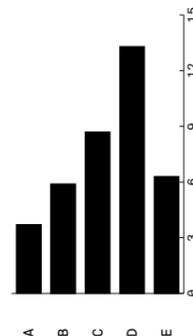
(chiffres au 31 décembre 2023)

Le service de la culture du canton de Neuchâtel (SCNE) est rattaché au Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC). Axée sur deux missions principales – la conservation et la valorisation du patrimoine ainsi que l'encouragement des activités culturelles – son action est fondée sur différentes lois cantonales ainsi que sur les orientations stratégiques fixées par le Conseil d'État en matière de culture.

À ce titre, la direction du SCNE est chargée de mettre en œuvre la politique culturelle du Canton de Neuchâtel. Elle remplit une mission d'encouragement et de soutien aux activités culturelles et artistiques, notamment par le biais de subventions. Elle veille au respect de la liberté de création et favorise la diversité des expressions culturelles et artistiques. Dans l'accomplissement de ses missions, le SCNE a également la responsabilité de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine culturel cantonal. Depuis la réorganisation des sections de l'ancien office du patrimoine et de l'archéologie en 2024, la direction du SCNE s'appuie désormais sur quatre offices: l'office de l'archéologie cantonale (OARC), l'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), le Laténium – Parc et musée d'archéologie ainsi que l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN). Le présent rapport rend compte de cette nouvelle organisation.

Répartition par entités des postes équivalent plein temps en fixe pour 2023:

- A) Direction du SCNE: 3.7 EPT
- B) Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel: 5.9 EPT
- C) Office de l'archéologie cantonale: 8.7 EPT
- D) Laténium: 13.35 EPT
- E) Office des archives de l'État: 6.3 EPT



6

4

# Les Chiffres en 2023

En 2023, le service de la culture a engagé un montant de **CHF 18 millions** pour le fonctionnement de ses institutions et le soutien au domaine de la culture.

- A) Conservation du patrimoine
- B) Encouragement aux activités culturelles & artistiques à la lecture publique, aux bibliothèques et aux fonds documentaires.

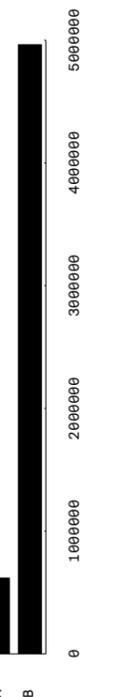
## 4.1 ENVELOPPE FINANCIÈRE

Un montant de CHF 5'581'433.- a été versé au titre de subventions et soutiens. Il se répartit entre CHF 618'119.- dévolus à la conservation du patrimoine et CHF 4'963'314.- consacrés à l'encouragement aux activités culturelles et artistiques, à la lecture publique, aux bibliothèques et aux fonds documentaires.

## 4.2 ENCOURAGEMENT À L'ACTIVITÉ CULTURELLE & ARTISTIQUE

Durant l'année 2023, 263 demandes de soutien ont été déposées auxquelles s'ajoutent les candidatures pour les résidences artistiques proposées par le Canton. Avec l'appui de sous-commissions thématiques, le traitement des dossiers a permis d'atteindre un taux d'octroi de 57%.

Le montant des soutiens dévolus à l'encouragement des activités culturelles et artistiques se répartit en 8 domaines. Les montants versés en 2023 sont détaillés dans les pages suivantes.



7

# Arts vivants & centres culturels

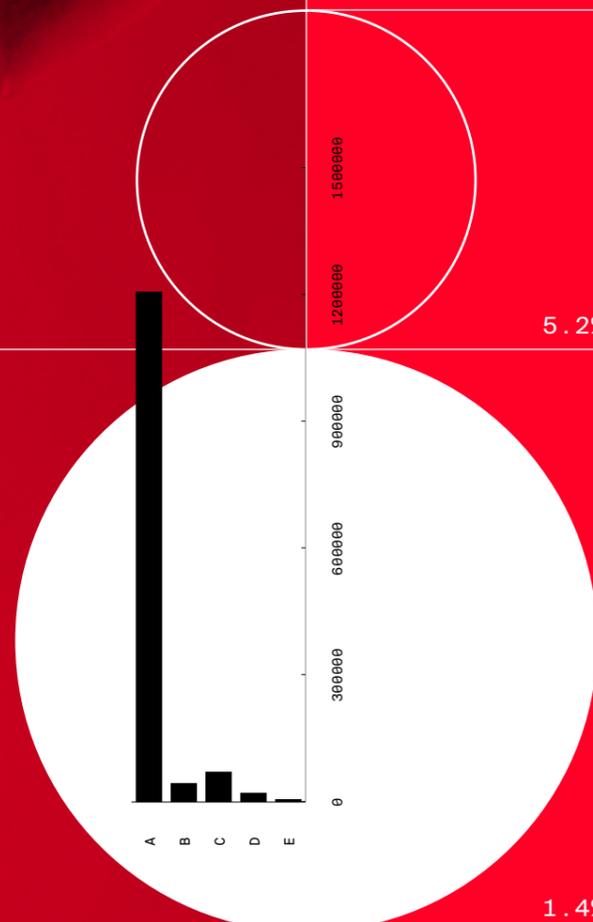
90%

3.1%

5.2%

1.4%

0.3%



## 5 Montants engagés en 2023

A Subventions structurelles			
Artos, Lausanne			4 000,00
Ass. Danse Neuchâtel (ADN), Neuchâtel			17 000,00
Centre culturel La Grange, Le Locle			15 000,00
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin			12 000,00
Centre culturel neuchâtelois, Le Pommier, Neuchâtel			180 000,00
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers			23 350,00
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds			110 000,00
Cie de Facto, Neuchâtel			20 000,00
Cie du Passage, Neuchâtel			40 000,00
Cie L'Outil de la Ressemblance, La Chaux-de-Fonds			40 000,00
Club 44, La Chaux-de-Fonds			75 000,00
Corodis, Lausanne			17 250,00
Fondation Arc en Scènes, TPR, La Chaux-de-Fonds			500 000,00
Bourse suisse aux spectacles, KTV-ATP, Bienne			2 591,00
LABEL+ théâtre romand, Lausanne			23 750,00
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds			40 000,00
Poésie en arrosoir, Cernier			10 000,00
Reso danse Suisse, Zurich			7 300,00
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel			40 000,00
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Festival de la Marionnette 2023-2024		20 000,00
Théâtre Tumulte, Neuchâtel			8 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 205 241,00</b>

B Subventions ponctuelles (Créations d'envergure cantonale et extra-cantonale)			
Cie de Facto, Neuchâtel	ALLPORT RELOADED (1 <sup>er</sup> acpte sur 30'000)		20 000,00
Cie Le Préfixe, Neuchâtel	La démocratie en Procès		10 000,00
Le Théâtre de la Recherche, Neuchâtel	Win-Win (Nos armes) (1 <sup>er</sup> acpte sur 20'000)		12 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>42 000,00</b>

C Créations			
Ass. Rodolphe, Neuchâtel	Rodolphe (solde sur 12'500)		4 500,00
Astérisque*, Le Locle	Prose horizontale (1 <sup>er</sup> acpte sur 12'500)		8 000,00
Cie du Renard Bleu, La Chaux-de-Fonds	La Boîte à Images (solde sur 10'000)		3 000,00
Cie Rue Serendip, La Chaux-de-Fonds	C'est ça aussi		9 000,00
Circo Bello, La Chaux-de-Fonds	Saison 2023, programmation professionnelle		5 000,00
Comiqu'opéra, Neuchâtel	Le jeu de l'Espionne (solde sur 12'500)		4 500,00
Groove, Neuchâtel	Groove Session Festival		4 000,00
La Turlutaine (TAMT), La Chaux-de-Fonds	Saison 2023-2024 et Festival Figuresco		2 000,00
Le Lokart, Neuchâtel	Sacre		10 000,00
Le Théâtre de la Recherche, Neuchâtel	Quitter les eaux territoriales (1 <sup>er</sup> acpte sur 5'500)		3 500,00
Midi Théâtre, Genève			5 000,00
Princesse Léopold, Neuchâtel	Devenir Ourse (1 <sup>er</sup> acpte sur 10'000)		6 000,00
NT Productions, La Chaux-de-Fonds	Mais n'te promène donc pas toute nue! (solde sur 12'500)		4 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>69 000,00</b>

D Diffusion			
Cie de Facto, Neuchâtel	Cheeseboy (solde sur 10'000)		3 000,00
Cie de l'Impolie, La Chaux-de-Fonds	Quête		7 000,00
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	Le soldat et la ballerine (1 <sup>er</sup> acpte sur 10'000)		6 000,00
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	Mon père est une chanson de variété (solde sur 10'000)		3 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>19 000,00</b>

E Divers			
Fédération des Arts de la Rue Suisse (FARS), Neuchâtel	Édition 2024 du Répertoire suisse des professionnels du cirque et des arts de la rue		4 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>4 000,00</b>

**TOTAL ARTS VIVANTS & CENTRES CULTURELS**

**1 339 241,00**

## 5 Montants engagés en 2023

A Subventions structurelles			
Ass. cantonale des musiques neuchâteloises, Le Landeron			5 000,00
Corbak Festival, La Chaux-de-Fonds			5 000,00
Ensemble symphonique Neuchâtel, Neuchâtel			120 000,00
Festi'neuch, Neuchâtel			10 000,00
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon			9 000,00
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon	Participation du canton de Neuchâtel au fonds Musique +		14 092,00
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel			30 000,00
Les Jardins Musicaux, Cernier			100 000,00
Pôle Nord, La Chaux-de-Fonds	NEC + CMC + Festival Les Amplitudes		65 000,00
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Concise			3 000,00
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds			10 000,00
Société de Musique, Neuchâtel			10 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>381 092,00</b>

B Créations			
Abyssos, La Chaux-de-Fonds	Scarlatti/Strasnoy Sonates & Partita		3 000,00
Ass. des amis flous, Neuchâtel	La Machines à Tubes (1 <sup>er</sup> acpte sur 10'000)		7 000,00
Ass. des amis flous, Neuchâtel	Auto-Disco 22 (solde sur 8'000)		3 000,00
Histoires de musique, Neuchâtel	Variations Goldberg		2 000,00
In Illo Tempore, Neuchâtel	Fresques chorales et chants traditionnels anglais		2 000,00
Lead Sisters, Neuchâtel	Les concerts Allumettes/Zündhölzli		3 000,00
Le Moment Baroque, Neuchâtel	La Grand Théâtre des Émotions (1 <sup>er</sup> acpte sur 6'000)		4 000,00
Le Moment Baroque, Neuchâtel	Caravelle (solde sur 6'000)		2 000,00
Les interprètes de demain, Neuchâtel	Concours « Piano Neuchâtel/Val-de-Travers »		2 000,00
Rencontres arrangées, Neuchâtel	Birdsongs		5 000,00
Théâtre du Concert, Neuchâtel	Mechanical Birds Factory, Notre soir d'amour collectif est si intense qu'elle nous déchire		8 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>41 000,00</b>

C Saisons			
Ass. de Coordination de la Case à Chocs, Neuchâtel	30 + 2 ans		5 000,00
Les Murs du Son, La Chaux-de-Fonds	Concerts jazz		5 000,00
Perspectives Musiques, La Chaux-de-Fonds	Saison 2022 - 2023		7 000,00
Rencontres arrangées, Neuchâtel	(1 <sup>er</sup> acpte sur 10'000) / saison 2023		5 000,00
Rencontres arrangées, Neuchâtel	(solde sur 12'000) / saison 2022		4 000,00
Société Chorale de Neuchâtel, Cormondrèche	Concerts annuels		2 000,00
Société pour la promotion de la culture sur le littoral neuchâtelois (SPCLN), Corcelles	Programmation du KVO		2 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>30 000,00</b>

D Réalisation d'albums			
Blaser Samuel, La Chaux-de-Fonds	Jelly Roll		1 000,00
Blaser Samuel, La Chaux-de-Fonds	Tribute to Don Drummond		1 000,00
Dean Alamo, Chambrelin			3 000,00
La Jungle, In Trees, Neuchâtel	Bande de sauvages		3 000,00
Mono Hobo, Louis Jucker, Neuchâtel	Suitecase Suite		3 000,00
NevBorn, Cernier	Alkaïos - Part I - The Eagle		3 000,00
The Cable Kidz, Caraccio David, Boudry	The Cable Kidz - album 2022		3 000,00
Trounce, Neuchâtel	The Seven Crowns		3 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>20 000,00</b>

E Tournées			
Ass. Blazz, La Chaux-de-Fonds	Slide in Motion - Tournée en Europe		3 000,00
Amis de l'Ensemble La Sestina, Neuchâtel	Jeux d'amour italiens et français à la Renaissance + Lagrime di San Pietro Lassus		4 000,00
Coilguns, Neuchâtel	Tournée Europe		4 000,00
Forcucci Luca, Boudry	Tournée Europe, USA, Afrique et Japon		5 000,00
Les Jardins Musicaux, Cernier	Diffusion		15 000,00
Live & Art Concept, Félix Rabin, Neuchâtel	Tournée Suisse et Hongrie		1 500,00
Live & Art Concept, Félix Rabin, Neuchâtel	Spring Tour 2023		2 500,00
Mono Hobo, Louis Jucker, Neuchâtel	Tournée Vernissage Suitecase Suite		4 000,00
Subnub, Beurre, La Chaux-de-Fonds	Oxt to Anyone Release Tour		3 000,00
Trounce, Neuchâtel	The Ten Horns Tour		4 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>46 000,00</b>

## Musique

71%

8%

5%

4%

8%

4%

## F Manifestations

Ass. 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds	Ciné-concert Jean Michel	2 000,00
Ass. On peut tout faire (OPFT), La Chaux-de-Fonds	Les Digitales 2023	1 000,00
Ass. Les Menées Meunières, Neuchâtel	Tournez la Meule, 8 <sup>ème</sup> édition	2 000,00
Culture Nomade, Neuchâtel		1 500,00
Concours suisse de musique pour la jeunesse, Zürich	Participation de musiciens neuchâtelois	2 500,00
Orchestre des Jeunes de la Suisse romande, Blonay		1 000,00
Orchestre symphonique suisse des jeunes, Zurich	Participation de musiciens neuchâtelois	1 500,00
Rock Altitude Festival, Le Locle		5 000,00
Trio Mistral, Neuchâtel	Festival ArteCordes, 8 <sup>ème</sup> édition	3 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>19 500,00</b>

TOTAL MUSIQUE

537 592,00

## 5 Montants engagés en 2023

A Subventions structurelles			
Centre d'Art Neuchâtel, Neuchâtel			20 000,00
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses			1 201,00
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel			5 000,00
Visarte Neuchâtel			2 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>28 201,00</b>

B Manifestations			
Alt.+1000, Le Landeron	7 <sup>ème</sup> festival de photographie		10 000,00
Corodis, Lausanne	Les Salons d'artistes, Neuchâtel		5 000,00
Printemps culturel, Neuchâtel			3 000,00
Quartier Général, La Chaux-de-Fonds	Color Line		3 000,00
Visarte, Neuchâtel	Exposition collective		3 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>24 000,00</b>

C Acquisitions d'œuvres contemporaines			
Baldassarri Massimiliano, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Sycorax et les vingt et une mutations majeures		1 870,00
Delefortrie Dominique, Galerie 2016, Hauterive	The end		5 000,00
Delefortrie Dominique, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Le vol des chimères		2 000,00
Filippo Simone Nicola, Smalville, Neuchâtel	My wife the day of our marriage		2 800,00
Llach Elisabeth, Galerie C, Neuchâtel	Et jamais ne revient (série)		1 300,00
Plaget Thalès, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	J'attends (série)		1 250,00
Pantillon Anne, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Le Quai		2 900,00
Perregaux Aloys, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Berges de l'Areuse		5 800,00
Petermann Geneviève, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Berthe, Betchon, les ananas et moi - 1		3 800,00
Petermann Geneviève, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Berthe, Betchon, les ananas et moi - 2		2 800,00
Pilloud Matthieu, Galerie du Griffon, Neuchâtel	Compoiraison		5 400,00
Rabus Till, Galerie Lange + Pult, Auvernier	Renverser		10 000,00
Voirol Xavier, Musée des beaux-arts, 75 <sup>ème</sup> Biennale, La Chaux-de-Fonds	Les Ombres errantes		2 250,00
<b>TOTAL</b>			<b>47 170,00</b>

TOTAL ARTS VISUELS

99 371,00

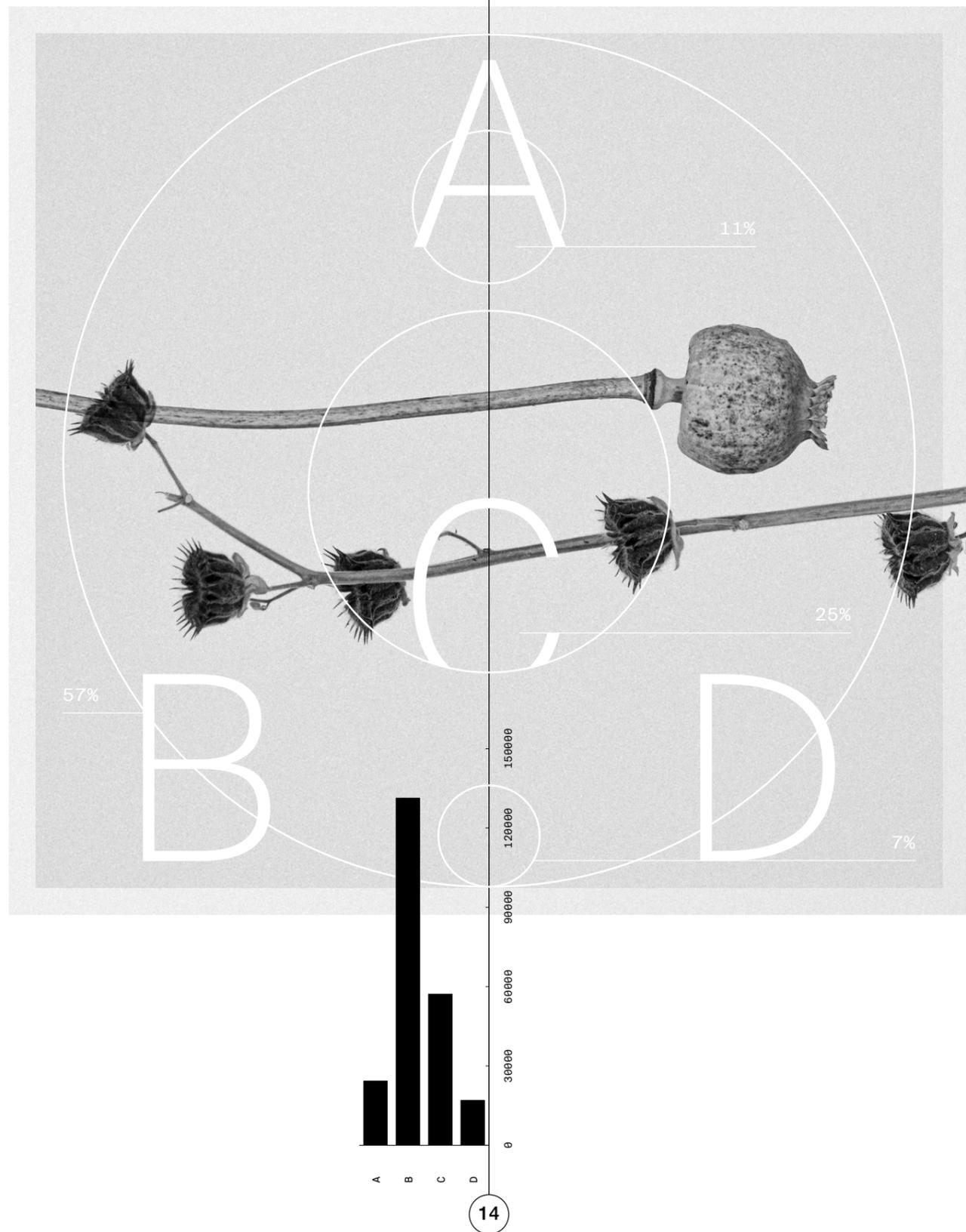
## Arts visuels

A

28%



# Sciences, Formation & Divers



## 5 Montants engagés en 2023

A Bourses ateliers d'artistes			
Cité internationale des arts, Paris			
Kevin Rumley, Valangin, cinéma, du 3 janvier au 30 juin	Bourse	6 000,00	
Alain Rüfener, La Chaux-de-Fonds, arts visuels, du 3 juillet au 27 décembre	Bourse	6 000,00	
Appartement-atelier, Berlin			
Noémie Doge, La Chaux-de-Fonds, arts visuels, du 4 janvier au 30 juin	Bourse	6 000,00	
Pablo Fernandez, Neuchâtel, musique, du 5 juillet 2023 au 2 janvier 2024	Bourse	6 000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>24 000,00</b>	

B Subventions structurelles			
Académie de Meuron, Neuchâtel		90 000,00	
Institut neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds		3 000,00	
Nouvelle Revue neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds		1 000,00	
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1 000,00	
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), Neuchâtel		26 000,00	
Université populaire, La Chaux-de-Fonds		10 000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>131 000,00</b>	

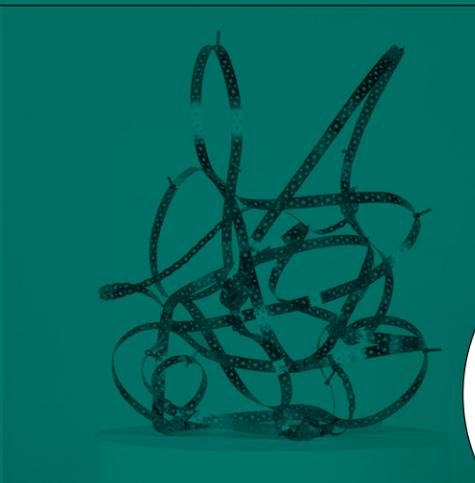
C Divers			
Ass. Ecolades, La Chaux-de-Fonds	Festival des écoles romandes et tessinoises (2 <sup>ème</sup> acpte sur 20'000)	8 000,00	
Observatoire romand de la culture	CDAC	7 174,00	
Safe spaces culture, Lausanne		2 500,00	
Culturecom.ne	mise en œuvre de l'année pilote du bureau culturel neuchâtelois	20 000,00	
Fondation Maurice Favre, La Chaux-de-Fonds		19 200,00	
<b>TOTAL</b>		<b>56 874,00</b>	

D Archives pour demain			
Marcel Jacquat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, interviewé par Jean-Daniel Blant, biologiste, passionné d'oiseaux		8 346,00	
René Huguenin, hockeyeur, interviewé par Philippe Silacci, auteur spécialisé dans le sport		8 346,00	
<b>TOTAL</b>		<b>16 692,00</b>	

**TOTAL SCIENCES, FORMATION & DIVERS 228 566,00**

# 5 Montants engagés en 2023 / Aperçu global

D  
7%



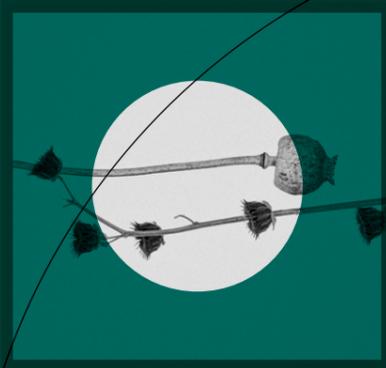
C  
11%



G  
1%



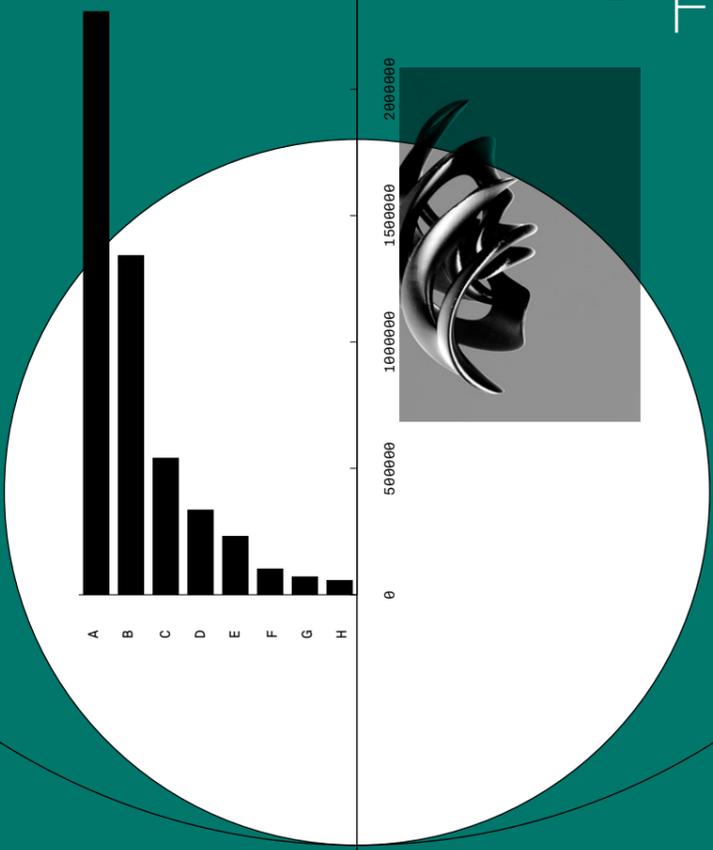
E  
5%



F  
2%

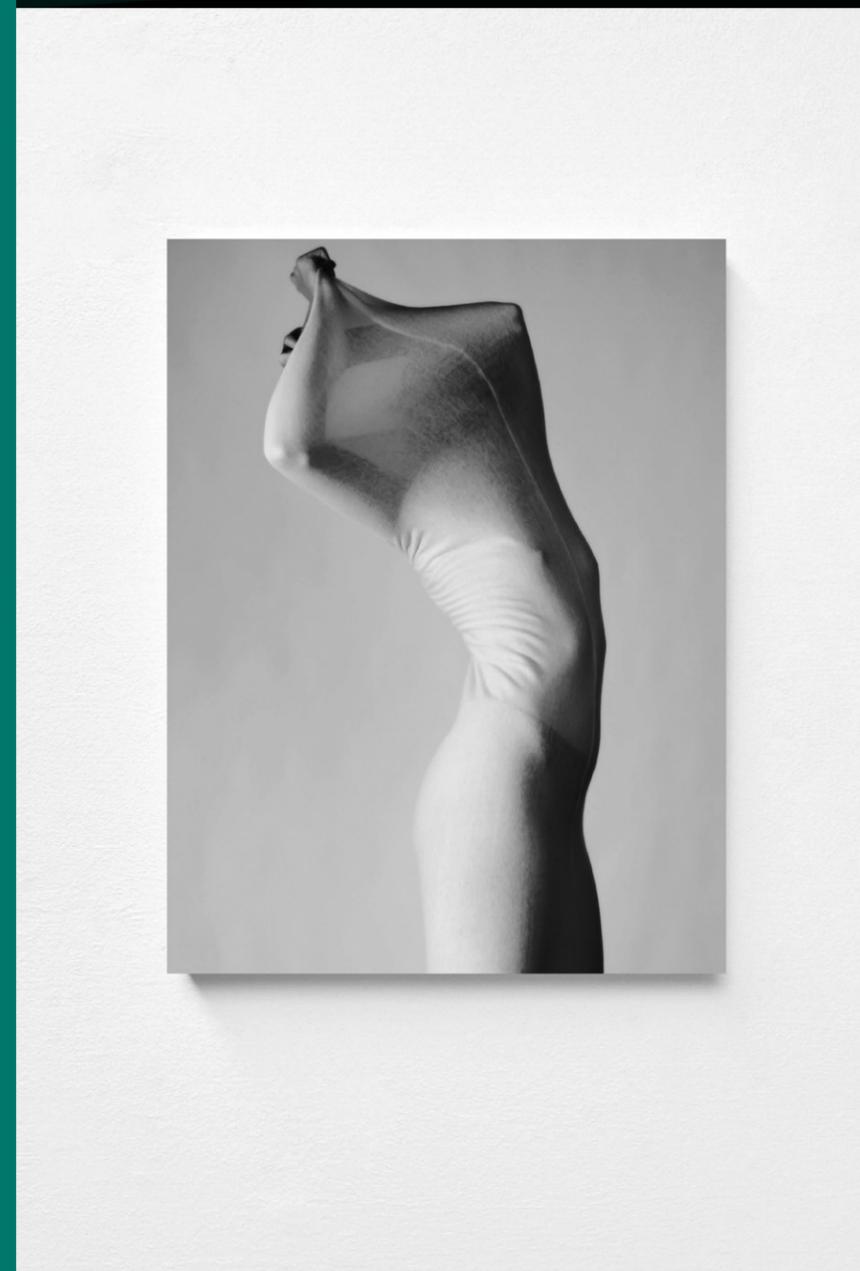


H  
1%



27%

B



46%

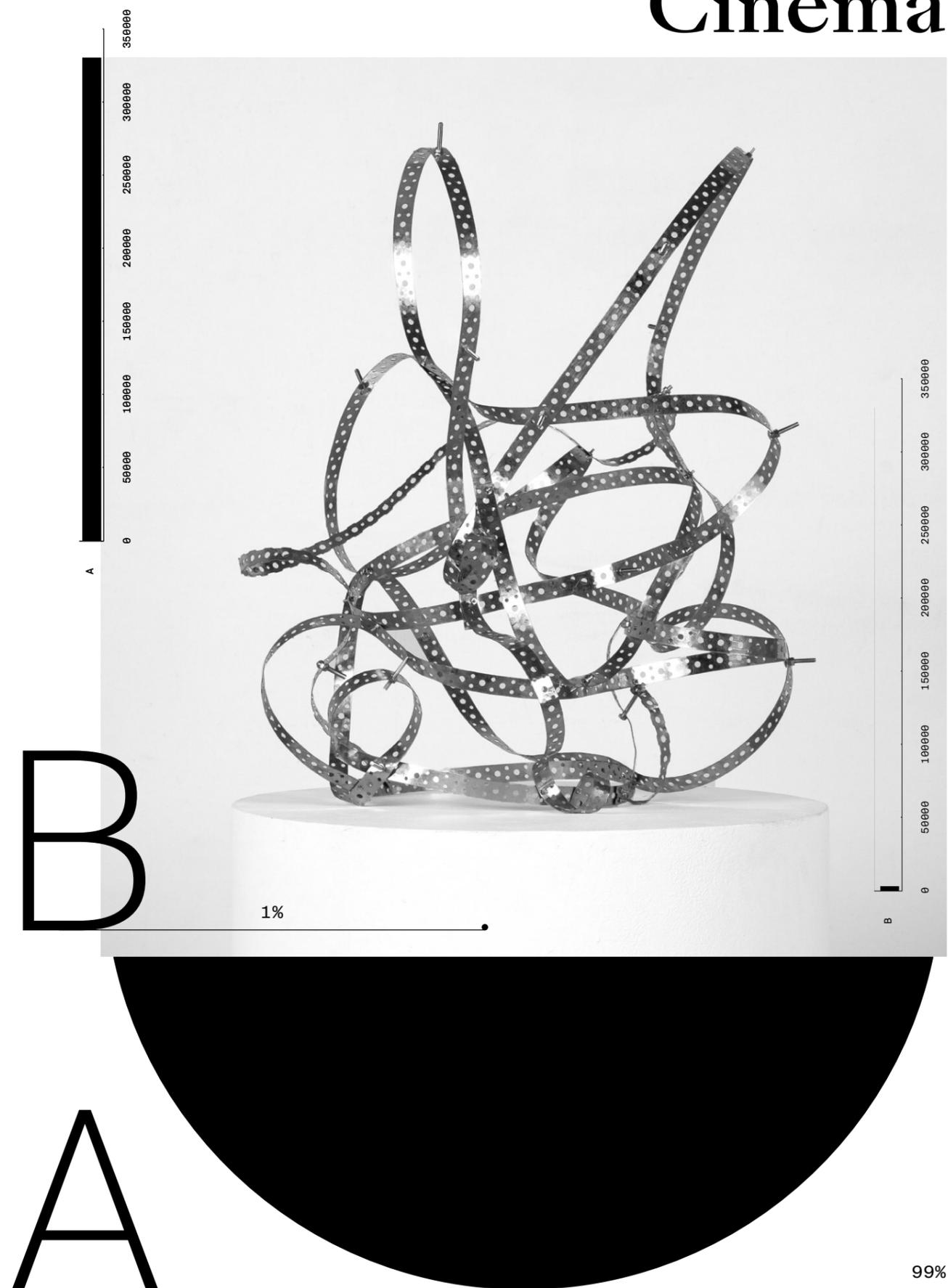
A

A	LECTURE, BIBLIOTHÈQUES & FONDS DOCUMENTAIRES	2 304 250,00
B	ARTS VIVANTS & CENTRES CULTURELS	1 339 241,00
C	MUSIQUE	537 592,00
D	CINEMA	332 500,00
E	SCIENCES, FORMATION & DIVERS	228 566,00
F	ARTS VISUELS	99 371,00
G	MÉDIATION & ACCÈS À LA CULTURE	68 044,00
H	LITTÉRATURE & PUBLICATIONS	53 750,00
<b>TOTAL ENCOURAGEMENT ACTIVITES CULTURELLES &amp; ARTISTIQUES</b>		<b>4 963 314,00</b>

# 5 Montants engagés en 2023

A Subventions structurelles			
	Fondation romande pour le cinéma, Cinéforum, Genève		230 000,00
	La Lanterne Magique, Neuchâtel		40 000,00
	NIFFF, Neuchâtel		60 000,00
	<b>TOTAL</b>		<b>330 000,00</b>
B Subventions ponctuelles			
	Roadmovie, Lausanne	Tournée aux Geneveys-sur-Coffrane	2 500,00
	<b>TOTAL</b>		<b>2 500,00</b>
<b>TOTAL CINEMA</b>			<b>332 500,00</b>

# Cinéma



# Littérature & publications



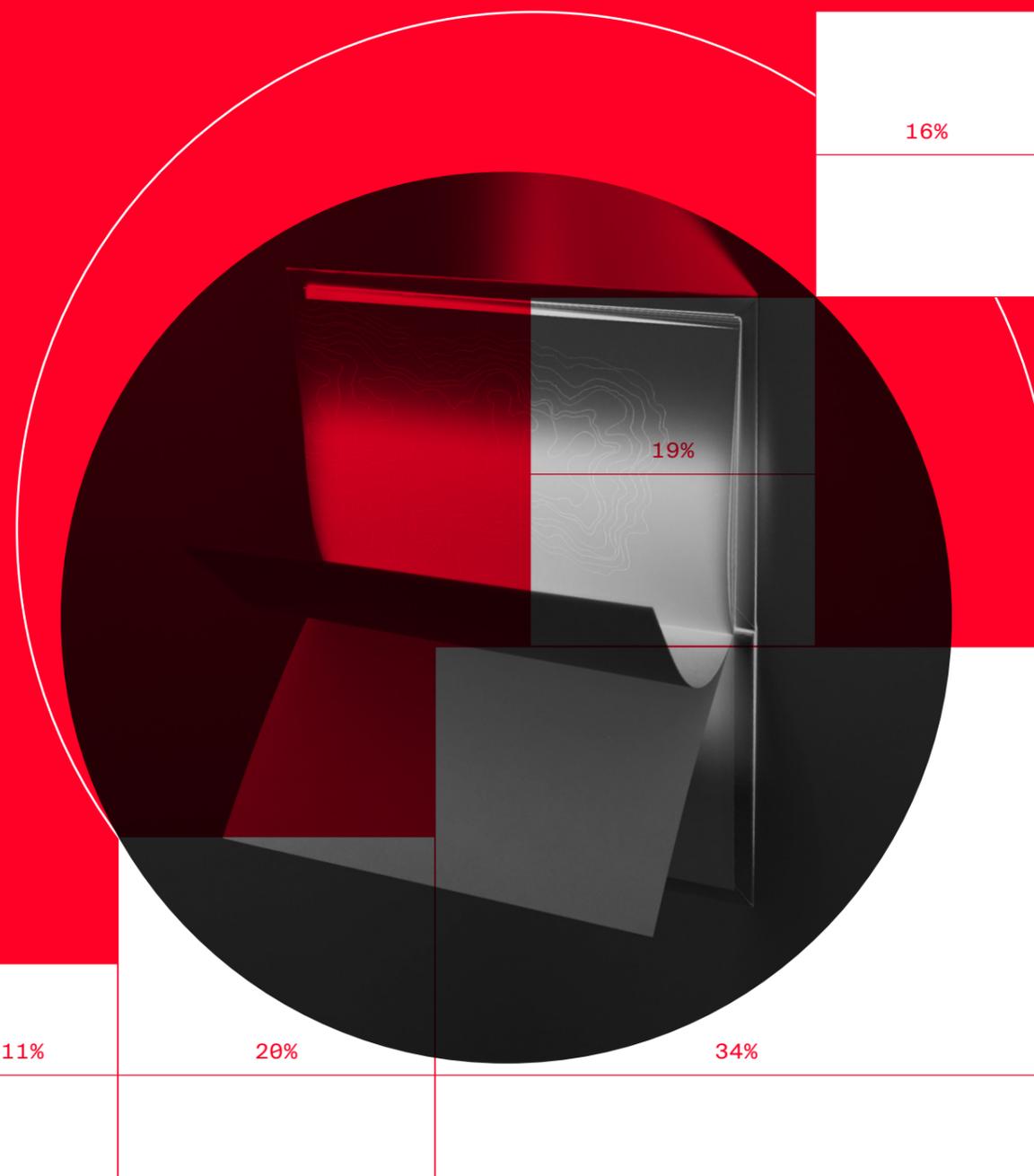
E

D

C

B

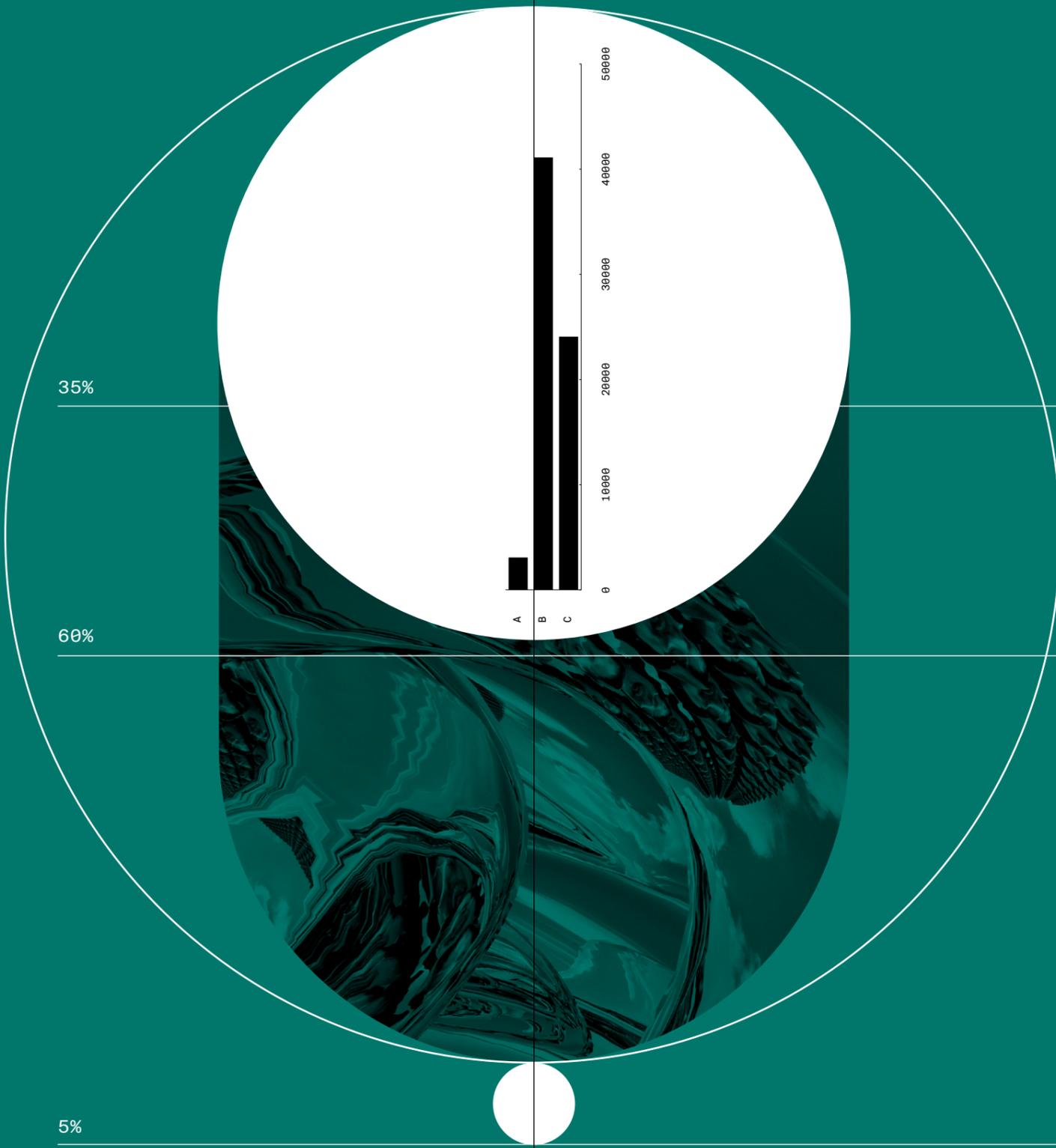
A



## 5 Montants engagés en 2023

A Subventions structurelles			
Ass. des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Auvonnier			1 000,00
PIJA - Prix Interrégional Jeunes Auteurs, Charmey			5 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>6 000,00</b>
B Subventions ponctuelles (Edition d'œuvres littéraires)			
Boschetti Pietro, Editions Alphil	L'affaire du siècle, le 2e pilier et les assureurs		2 000,00
Darbellay Claude, Torticolis et Frères	On n'attrape pas du fromage blanc avec un hameçon		2 000,00
Reber Jean-Marie, Editions Mon Village	Le serment de Treptower		1 000,00
Richard Bernadette, Editions Favre	La chambre noire		3 000,00
Zumwald Jean-Claude, Editions Mon Village	La morte du collège des Parcs		2 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>10 500,00</b>
C Bourses d'écriture			
Bovy Sophie, Neuchâtel	Baba Yaga change de planète (1 <sup>er</sup> acpte sur 5'000)		4 000,00
Cornuz Odile, Neuchâtel	Des clous (solde sur 10'000)		4 000,00
Jeannet Julie Alexia, Neuchâtel	La comète, biographie d'Alice de Chambrier (1 <sup>er</sup> acpte sur 5'000)		2 500,00
Wobmann Fanny, Neuchâtel	Les sentinelles (1 <sup>er</sup> acpte sur 10'000)		8 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>18 500,00</b>
D Publication d'ouvrages thématiques			
Ass. L'Or du Temps, La Chaux-de-Fonds	Bande dessinée L'Or des sapins - Tome 3		2 500,00
Editions Alphil, Neuchâtel	Les habitats lacustres néolithiques : un autre regard, interprétation ethnoarchéologique		3 000,00
Editions du Griffon, Neuchâtel	Edmond de Pury		2 000,00
Mingard Yann, Gorgier	A la croisée des chemins		2 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>10 000,00</b>
E Manifestations et divers			
Ass. Mille fois le temps, La Chaux-de-Fonds	Festival littéraire « Mille fois le temps »		5 000,00
Divan Dimanche, Neuchâtel	Retour des Lectures Canap		2 000,00
Le Roman des Romands, Genève			1 750,00
<b>TOTAL</b>			<b>8 750,00</b>
<b>TOTAL LITTÉRATURE &amp; PUBLICATIONS</b>			<b>53 750,00</b>

# Médiation & accès à la culture



## 5 Montants engagés en 2023

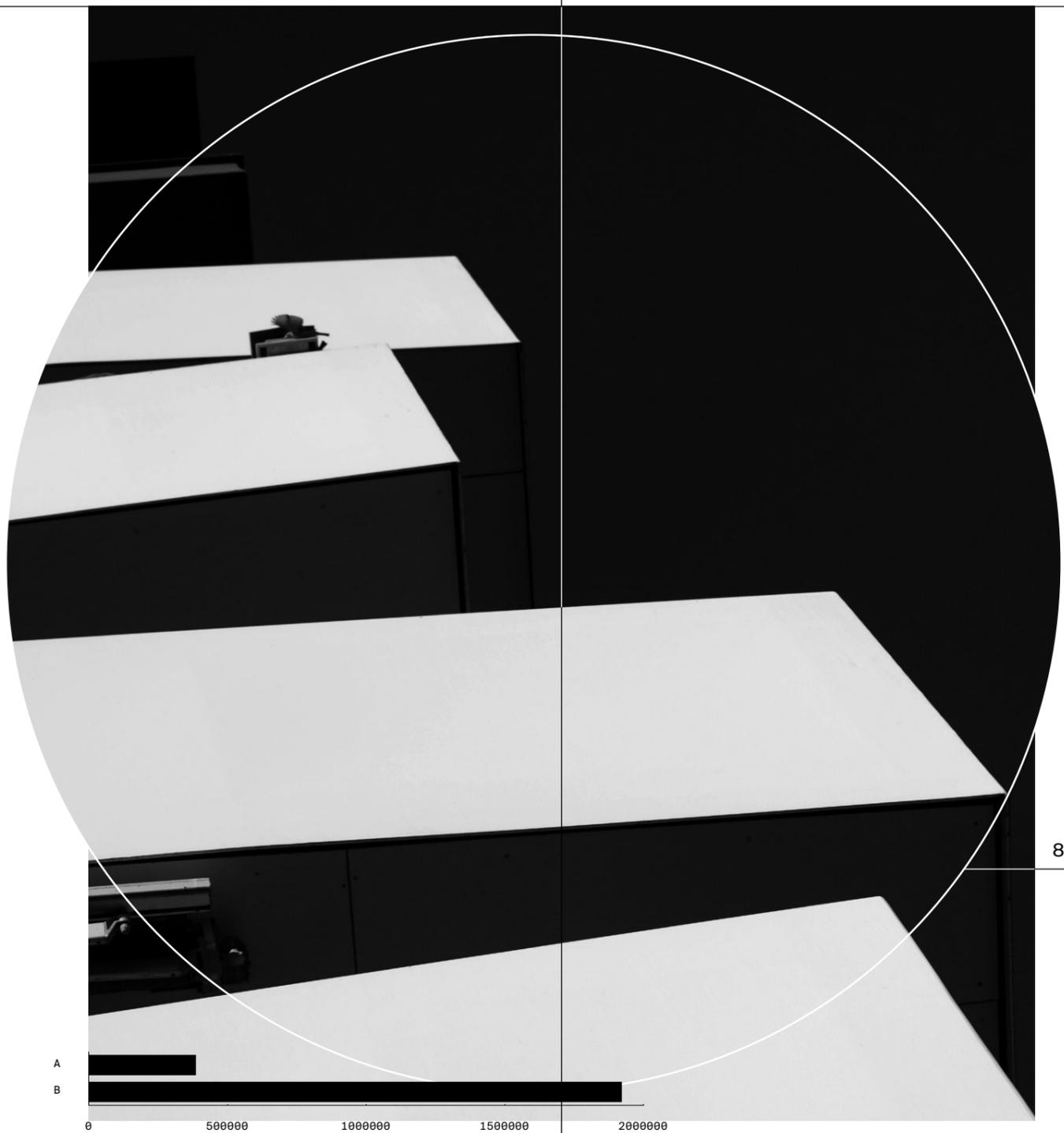
A Subventions structurelles			
	Médiation Culturelle Suisse, Zurich	Recommandation CDAC	3 000,00
	<b>TOTAL</b>		<b>3 000,00</b>
B Subventions ponctuelles			
	Atelier des musées, Neuchâtel	De Neuchâtel au Peyrou, sur les traces de Johann Jakob Tschudi (1 <sup>er</sup> acpte sur 4'300)	3 000,00
	Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds	Ateliers ACF (1 <sup>er</sup> acpte sur 6'000) / projet 2023	4 000,00
	Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds	Ateliers ACF (solde sur 5'844) / projet 2022	1 544,00
	Cinéculture - cinéma pour l'école, Lausanne	Festival de films allemands FESTIV'ALEM	6 000,00
	Fondation Ton sur Ton, La Chaux-de-Fonds	Percu'SON (1 <sup>er</sup> acpte sur 9'400)	6 000,00
	Jardin botanique, Neuchâtel	Les plantes et l'économie : et si nous imaginions un futur désirable? (1 <sup>er</sup> acpte sur 7'500)	5 500,00
	Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel	Un audioguide par et pour les jeunes (solde sur 5'200)	2 000,00
	Opéra Décentralisé Neuchâtel, Auvonnier	La Parade des animaux	8 500,00
	Pro Infirmis, service culture inclusive, Berne	Réseau Culture inclusive Neuchâtel (solde sur 12'500)	4 500,00
	<b>TOTAL</b>		<b>41 044,00</b>
C Communication et divers			
	AG Culturel, Fribourg	Soutien CDAC	9 000,00
	Ass. Culturoscope & Cie, Tavannes	Agenda culturel neuchâtelois (culturoscope)	15 000,00
	<b>TOTAL</b>		<b>24 000,00</b>
<b>TOTAL MÉDIATION &amp; ACCÈS À LA CULTURE</b>			<b>68 044,00</b>

C

B

A

5 Montants engagés en 2023



83%

A  
B

0 500000 1000000 1500000 2000000

Lecture,  
bibliothèques  
& fonds  
documentaires

17%

A Lectures et bibliothèques			
AROLE, Ass. romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, Lausanne			1 000,00
Bibliobus, Neuchâtel			380 000,00
Bibliomédia, Lausanne			250,00
Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne			1 500,00
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich			1 000,00
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Seh- und Lesebehinderte, Zurich			500,00
<b>TOTAL</b>			<b>384 250,00</b>

B Fonds documentaires			
Association pour la conservation des archives de la vie ordinaire			10 000,00
Bibliothèque communale, Le Locle			10 000,00
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds			750 000,00
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel			1 150 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 920 000,00</b>

**TOTAL LECTURE, BIBLIOTHEQUES & FONDS DOCUMENTAIRES 2 304 250,00**

B

A

# Activités en 2023

## 6 du service de la culture

### 6.1 DIRECTION DU SERVICE – ENCOURAGEMENT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES & ARTISTIQUES

La pandémie de COVID-19 a considérablement mobilisé le service de la culture dès 2020 et jusqu'en 2023. Durant cette période, des mesures spécifiques de soutien ont été prévues par la Confédération, mises en œuvre et cofinancées par le Canton. Plus de 1'100 demandes de soutien ont été adressées au service de la culture, un montant de près de 13 millions de francs versés aux structures, actrices et acteurs culturels dont 1,3 million de francs par le biais de mesures complémentaires cantonales. En 2023, le SCNE a continué d'accompagner les projets soutenus dans ce cadre et assurer leur suivi administratif et financier.

En parallèle à ces mesures de soutien spécifiques, la direction du SCNE a poursuivi sa mission d'encouragement à la culture. En 2023, le nombre de demandes de subvention déposées a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente. L'ensemble des dossiers soumis a été analysé et traité par le service et ses sous-commissions. Le traitement des demandes a permis de répondre favorablement à 151 demandes sur les 263 traitées. Le taux de réponses positives représente 57%. Une attention particulière a été portée à la rémunération des actrices et des acteurs culturels, et ce, pour l'ensemble des phases des projets qu'elles et ils portent. Ces enjeux sont au cœur des réflexions cantonales et, plus largement, à l'échelle nationale.

Le SCNE s'est également attaché à entretenir la dynamique de dialogue et de concertation conduisant la révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques. Le groupe de travail, formé de 16 actrices et acteurs culturels représentant les principaux domaines culturels neuchâtelois, a poursuivi ses travaux. En plus des 4 séances tenues en 2022, le SCNE a réuni le groupe de travail à 2 reprises en 2023. Lors de ces rencontres, l'ensemble du nouveau texte de loi ainsi que ses grandes orientations ont pu être discutés, amendés et enrichis. Des modifications ont été apportées sur la base

des retours de ses membres et de nombreuses questions sur le texte et ses orientations ont pu être discutées. Les communes, quant à elles, ont été rencontrées à 4 reprises: deux fois dans le cadre de la Conférence des directeurs communaux en charge de la culture, des sports et des loisirs (CDC-CSL) et deux fois lors de séances organisées avec les délégué-e-s culturel-le-s des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Milvignes. Deux rencontres ont également été organisées avec la commission consultative de la culture afin de lui présenter l'avancée des travaux sur la loi. Le projet a ainsi pu être mis en consultation durant l'été 2023. Les retours indiquant une nette amélioration par rapport à la version mise en consultation en 2020, une version amendée et finalisée a été adoptée par le Conseil d'État en février 2024. La LEAC a été adoptée par le Grand Conseil en septembre 2024. Il s'agit d'une étape décisive pour le soutien à la culture dans le canton.

En outre, la direction du service a coordonné et accompagné la réalisation de plusieurs projets, dont la mise en place d'un bureau culturel. Des permanences de conseils administratifs, juridiques, fiscaux, financiers et un appui en matière de gestion de projets culturels sont proposés chaque mois aux actrices et acteurs culturels. Cette mesure permet de contribuer à leur renforcement, à la professionnalisation et au développement de leurs projets. En droite ligne avec les principes de concertation ancrés dans la LEAC, cette démarche a été menée à bien grâce à une collaboration étroite en matière de culture entre le Canton, les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ainsi que la Commune de Milvignes qui cofinancent le projet.

La direction du service a également accompagné des projets APS, tels que La Chaux-de-Fonds – Capitale Culturelle Suisse 2027. Un rapport d'information du Conseil d'État a été remis au Grand Conseil en juin 2023. L'ensemble des groupes a réservé un accueil enthousiaste au projet. En septembre 2024, il a adopté un rapport à l'appui d'un projet de décret portant sur l'octroi d'un crédit d'engagement de 2'500'000 francs pour le projet à l'attention

du Grand Conseil. Le Conseil d'État propose de confirmer l'engagement du canton en faveur de ce projet au fort potentiel en matière de retombées culturelles, économiques, touristiques et sociales. Enfin, pour faire suite aux réflexions initiées dans le cadre de la valorisation des châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin, 2023 a été marquée par la constitution d'un groupe de travail composé de représentants de chaque entité. Celui-ci a été chargé d'élaborer un rapport proposant une gouvernance transversale qui a été soumis aux communes concernées. Cette option a été jugée prématurée par le Canton et les communes siège: c'est par un soutien à chaque entité que le Canton souhaite encourager une dynamique positive autour de ces châteaux, permettant d'accompagner leur développement et la réalisation de projets spécifiques.

### 6.2 OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT – OAEN

L'office des Archives de l'État (OAEN) est chargé de collecter, conserver et mettre à disposition les archives du Canton de Neuchâtel. Il participe ainsi à la constitution de la mémoire collective, à la sécurité juridique de l'État et à la traçabilité des activités publiques.

En 2023, l'OAEN a procédé à 124 actions de conseil et d'évaluation auprès de 52 entités soumises à la loi sur l'archivage (LArch). Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage est installé auprès de 47 entités cantonales et 15 communes.

50 versements d'archives administratives et 13 dépôts ou dons d'archives privées ont été réceptionnés pour un total cumulé de 490 mètres-linéaires. L'OAEN a également autorisé 60 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 1'389 mètres-linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 4 formations à l'archivage.

7 fonds d'archives ont été traités (classement, description, conditionnement) pour un total de 72 mètres-linéaires.

193 lectrices et lecteurs ont été accueillis en salle de lecture pour un total cumulé de 512 journées de travail. 5'890 unités archivistiques ont été communiquées.

L'OAEN a répondu par écrit à 489 demandes de recherche, dont 309 portaient sur des questions administratives ou historiques, 50 sur des demandes de reproductions, 116 sur des ouvertures de succession et 14 sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. 18 visites de groupes (scolaires, séminaires universitaires, cours interentreprises, passeport vacances) ont été organisées pour un total de 440 personnes.

Les Archives de l'État ont participé à plusieurs actions de mise en valeur d'archives, notamment dans le cadre du festival Histoire et Cité, placé en 2023 sous le thème de l'alimentation, dans le cadre du projet européen FONTES (école d'été et présentation publique des résultats), ainsi que dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel (participation au numéro spécial de la revue Passé Simple, atelier Wikimedia, Journées portes ouvertes au Château de Neuchâtel).

La phase d'étude du projet de futur Centre archives et patrimoine (CAP) s'est poursuivie avec la finalisation du projet lauréat ainsi que la préparation d'une demande d'un crédit de réalisation au Grand Conseil et d'une demande de permis de construction.

Le développement du logiciel ArchiRef a été ralenti afin de qualifier l'adéquation entre la complexité du modèle et les moyens à disposition du canton. Une stratégie de collaboration avec d'autres collectivités publiques (cantons et Confédération) est privilégiée.

### 6.3 OFFICE CANTONAL DU PATRIMOINE BÂTI & IMMATÉRIEL – OCPI

L'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI) est chargé d'identifier, de protéger et de valoriser le patrimoine bâti et immatériel dans le canton, en application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) et de son règlement d'application.

L'année 2023 a été marquée par une augmentation significative des demandes reçues par l'OCPI, notamment pour les permis de construire concernant les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir. Les consultations en lien avec l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) et la révision des plans d'aménagement locaux (PAL) ont également vu leur nombre croître de manière notable. En parallèle, d'importants travaux de mise à jour du recensement architectural cantonal et de son évaluation en collaboration avec les communes et la Commission cantonale des biens culturels dans le cadre de la révision des PAL se sont poursuivis.

En 2023, le Conseil d'État, respectivement le Département de l'économie, de la sécurité et de la culture, ont adopté sur recommandation de l'OCPI 20 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 276'172 francs et 20 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 614'473 francs, dont un soutien à une manifestation dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel et un soutien au projet «Des étoiles aux atomes, l'Observatoire cantonal de Neuchâtel». Les subventions cantonales versées en 2023 se sont élevées à 618'118 francs, auxquels s'ajoute la dernière tranche d'un montant de 133'074 francs de la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales versées se sont quant à elles élevées à 326'295 francs.

L'office a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration, tels la Collégiale, le jardin du Prince et l'ancienne poudrière, l'ancienne école de commerce, le lycée Denis-de-Rougemont, l'Église rouge, le Temple du Bas et l'Hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, l'abbaye de Bevaix, le temple à Boudry, le château de Cormondrèche, l'église catholique et l'ancienne église Saint-Martin de Cressier, le four à pain du Lordel à Enges, le château d'Hauterive, le Bourg et les chapelles de Combes et du Nugerol au Landeron, le temple des Éplatures, la villa Jaquemet, la Maison blanche et les Anciens abattoirs à La Chaux-de-Fonds, l'église catholique du Cerneux-Péquignot, la villa Perrenoud et

la loge maçonnique au Locle, l'Hôtel de Commune et 6 fontaines à Lignièrès, le temple de Saint-Blaise, le temple à Cornaux, le prieuré et temple à Môtiers, l'ancienne poste située à la place de la Collégiale à Valangin, le numéro 1 au Petit Clos à Vaumarcus, le temple à Colombier, le numéro 3 à la rue du Four à Savagnier, 3 fontaines à Milvignes, la Maison Carrée à Auvernier, le château de Gorgier, les cloches du canton et plusieurs cages d'escalier et vitraux à La Chaux-de-Fonds.

L'office a contribué à la valorisation de bâtiments et sites patrimoniaux par des publications, des présentations publiques et des visites commentées. Parmi ces dernières, les Journées européennes du patrimoine les 9 et 10 septembre, sur le thème «Réemploi et recyclage», dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et canton de Neuchâtel, ont connu un franc succès avec 3'743 visiteurs et visiteuses. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

### 6.4 OFFICE DE L'ARCHÉOLOGIE CANTONALE – OARC

L'office de l'archéologie cantonale (OARC) est chargé de sauvegarder et valoriser le patrimoine archéologique du canton.

En 2023, l'ensemble des étages géomorphologiques du territoire cantonal – du lac de Neuchâtel au Massif haut jurassien – a fait l'objet de recherches archéologiques, menées en collaboration avec plusieurs institutions et associations ainsi que des membres de la société civile.

L'année 2023 a débuté par une opération subaquatique sur la station néolithique de Treytel dans la baie de Bevaix. Ce monitoring a été conduit en partenariat avec le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF) et la Fondation Octopus; dans un bel exemple de mise en réseau des compétences et des savoir-faire en matière de protection du patrimoine immergé régional.

Durant l'été, la grotte des Plaints, à Couvet, a vu le retour des archéologues, afin d'y réaliser de nouveaux sondages exploratoires avec le concours du Spéléo club des Montagnes neuchâteloises. Les recherches menées autour de ce site majeur de la Préhistoire suisse seront notamment valorisées par le biais d'une exposition, réalisée par le Musée régional du Val-de-Travers intitulée Néandertal au Val-de-Travers! L'archéologie de tous les possibles à la grotte des Plaints (ouverture prévue début 2025).

Pour la troisième et dernière année consécutive, une fouille-école destinée aux étudiant-e-s en archéologie de l'Université de Neuchâtel s'est déroulée sur le tumulus

du Chanet à Colombier. Cette campagne s'est révélée, une fois encore, riche en enseignements sur l'histoire et l'évolution architecturale de ce monument funéraire exceptionnel, lieu de mémoire millénaire entre les âges du Bronze et du Fer.

À l'automne, l'accent a été mis sur la documentation d'un four à chaux dans les pâturages du Maix Baillod à Cerneux-Péquignot; une opération issue d'un projet de recensement des fours à chaux de la Vallée de la Brévine mené par un prospecteur amateur. Cet aménagement, en activité au 18<sup>e</sup> siècle, s'ajoute aux centaines de fours reconnus, témoignant ainsi que la production de chaux était dans le passé une importante activité économique de cette région.

Fin novembre, un colloque international, consacré à l'étude croisée du sol en archéologie à l'appui des sciences de la Terre, a été organisé à Tours (F). Trois communications y ont été exposées, relatant l'histoire, les résultats et les approches interdisciplinaires dans la pratique de l'archéologie neuchâteloise, pionnière en la matière en Suisse.

Enfin, l'office a collaboré avec le Laténium à l'exposition intitulée Des rives du lac au pied du Chasseral: découvertes inédites de dépôts de l'âge du Bronze. Des découvertes spectaculaires et inédites y sont mises en lumière, effectuées dans le canton de Neuchâtel par des prospecteurs amateurs.

### 6.5 LATÉNIUM, PARC & MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

Au musée cantonal d'archéologie, l'année 2023 a été marquée du sceau de La Tène, gisement de référence de l'archéologie celtique européenne. Le 10 janvier a ainsi vu l'inauguration officielle de la refonte globale du secteur «Les Celtes de La Tène» dans l'exposition permanente, mise en œuvre grâce au généreux financement de la Fondation La Tène. L'intérêt marqué par les visiteuses et les visiteurs pour ce fleuron de l'archéologie régionale a conduit à la prolongation de l'exposition temporaire «Entre deux eaux: La Tène, lieu de mémoire», ainsi qu'au développement d'un nouveau programme-cadre d'une très grande diversité, qui a su tirer parti des forces internes du musée pour explorer de nouvelles formes de transmission et d'échange avec les publics.

Cette respiration dans le rythme des grandes expositions a permis de consolider certains acquis et de mieux exploiter les ressources mobilisées dans leur réalisation, à l'instar du podcast «La Tène, un lieu, des histoires», un format idéal pour assurer la durabilité des efforts de médiation culturelle et scientifique. Une consolidation analogue s'observe dans le domaine des partenariats:

les échanges cultivés avec certaines institutions culturelles majeures de la région sont dorénavant reconnus et stabilisés, et ouvrent donc des perspectives extrêmement favorables pour l'avenir du musée.

En parallèle, le Laténium a présenté deux nouvelles expositions d'ambition plus modeste. L'exposition photographique «Du cœur à l'ouvrage», en collaboration avec le Service régional d'archéologie des Hauts-de-France, portait sur l'intimité des chantiers archéologiques avant la professionnalisation du métier, alors que «Des rives du lac au pied du Chasseral» présentait un lot de découvertes inédites de dépôts métalliques de l'âge du Bronze, en collaboration avec l'archéologie cantonale neuchâteloise.

Le rayonnement médiatique et la forte visibilité publique du musée, à laquelle participe le renouvellement de son identité visuelle, se fondent sur d'intenses travaux scientifiques conduits en coulisses, en collaboration étroite avec l'Université de Neuchâtel et les autres offices patrimoniaux du Canton. À cet égard, on observe un intérêt croissant de la communauté savante suisse et internationale pour le potentiel des collections du Laténium – ce qui se manifeste par une inflation récente des demandes d'analyse et de documentation – des charges assez prenantes, dont les fruits seront récoltés au fil des prochaines années.

# Organisation en 2024

7 du service de la culture

## Direction du service de la culture

BONADONNA Marie-Thérèse, cheffe du service de la culture  
WIDMER Aurélie, adjointe financière et administrative  
ROESTI Jonas, adjoint culturel  
LÄUCHLI Muriel, collaboratrice scientifique (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024)  
TAYMAZ Emir, collaborateur scientifique (jusqu'au 30 janvier 2024)  
RUFENACHT Solange, collaboratrice spécialisée  
MANÉ Léanne, apprentie employée de commerce (2023-2024)  
LAMARD Emma, apprentie employée de commerce (2024-2025)

## Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel

FRANK Frédéric, conservateur cantonal et chef d'office  
BOLAY Jean-Marie, historien des monuments (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024)  
FROIDEVAUX Nicole, historienne, responsable du recensement  
HOFFMANN Carmela, secrétaire  
JULLERAT Anne-Laure, historienne de l'art  
MAJEUX Marie, architecte  
OLIVIERI Anne, architecte  
PIGUET Claire, historienne des monuments  
DE REYNIER Christian, archéologue du bâti  
SZARVÁK Kata, architecte (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024)

## Office de l'archéologie cantonale

WÜTHRICH Sonia, archéologue cantonale et cheffe d'office  
BRENET Frédéric, technicien en archéologie  
DEÁK Judit, spécialiste chargée de recherche en sciences de la terre  
CHAUVIÈRE François-Xavier, archéologue chargé de projets  
GEITH HIDAM Eva, archéologue (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024)  
JAKOB Bastien, archéologue chargé de projets  
JOBIN Paul, archéologue  
LANGENEGGER Fabien, archéologue dendrochronologue  
LOCATELLI Déborah, archéologue (jusqu'au 30 juin 2024)  
SPIELMANN Julien, archéologue chargé de projets  
ZUPPINGER Philippe, archéologue chargé de projets

## Laténium, parc et musée d'archéologie

En sus des employé-e-s fixes, le Laténium recourt régulièrement à du travail sur appel. Pour l'année 2023, il a ainsi pu compter sur les services de 15 guides-animatrices et 7 surveillantes payées à l'heure, ainsi que sur l'appui de 10 civilistes engagés sur des périodes de 1 à 6 mois, pour un volume annuel total correspondant approximativement à 2 EPT. Le musée a également contribué à la formation de 8 étudiant-e-s dans le cadre de stages d'une durée de 3 semaines à 6 mois et a accueilli une personne en placement ORP durant 3 mois.

KAESER Marc-Antoine, directeur du Laténium  
DELLEY Géraldine, directrice-adjointe  
GALBARINI Virginie, administratrice en charge de la communication, du marketing et des relations publiques  
BREGNARD MUNIER Joëlle, responsable-adjointe du laboratoire de conservation-restauration  
CEVEY Christian, responsable du laboratoire de conservation-restauration  
DALLAGNOLO Daniel, responsable de la médiation culturelle  
DOMON BEURET Emmanuelle, responsable-adjointe du laboratoire de conservation-restauration  
GAUCH Daniel, secrétaire  
GIROD Alexandre, jardinier  
LEUENBERGER Célestine, gestionnaire des collections  
LONGO Lucia, employée d'accueil  
LOUIS Arno, graphiste (remplacement)  
MIGLIORINI Cheewanon, co-responsable de l'accueil et de la boutique (depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024)  
OOSTERHOFF Maryke, responsable des événements  
RAMSEYER Corinne, collaboratrice scientifique et chargée d'inventaire  
REZZONICO Marie-Josée, secrétaire  
RIZVI Jahangir, collaborateur technique  
SANDOZ Pierre-Olivier, jardinier (remplacement)  
SCARTAZZINI Stefania, graphiste  
SCHUBERT Lucien, responsable technique  
VANDENREYDT Sarah, responsable de l'accueil et de la boutique (jusqu'au 31 mars 2024)  
VICARI Joëlle, co-responsable de l'accueil et de la boutique (depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024)

## Office des archives de l'État de Neuchâtel

BARTOLINI Lionel, archiviste cantonal et chef d'office  
RODESCHINI Christine, archiviste cantonale adjointe  
BARBEZAT Nadège, archiviste  
BISCHOFF Sébastien, gestionnaire d'information  
D'ÉPAGNIER Christophe, archiviste  
FALLET Aloïs, apprenti agent en information documentaire  
GALFETTI Géraldine, archiviste  
LIGONNET YAËLLE, apprentie de commerce  
LINDER Colin, archiviste  
MEI Stéphanie, collaboratrice administrative  
RIZZO Salomon, archiviste  
SCHNEITER Pascal, archiviste-informaticien  
SILVA VICENTE Fiona, archiviste  
VEUVE Nils, archiviste, chef de projet CAP et VitamiNE

## Commissions et sous-commissions d'expert-e-s

Dans le cadre de ses missions liées à la politique culturelle cantonale et à l'octroi des soutiens liés à l'encouragement à la culture notamment, la direction du service de la culture s'appuie sur des commissions et des sous-commissions d'expert-e-s. Elles ont notamment un rôle consultatif et rendent des préavis à l'attention du chef de Département sur les attributions de subventions ponctuelles. Leurs membres, choisis pour leur indépendance et leur expertise, sont nommés pour la période d'une législature. Leur composition est détaillée sur le site du service de la culture: [www.ne.ch/culture](http://www.ne.ch/culture)

Le service de la culture compte plus d'une cinquantaine de collaboratrices & collaborateurs auxquels s'ajoutent de nombreuses personnes engagées de manière occasionnelle. Qu'elles & ils soient ici remerciés pour leur travail & leur engagement.

Les photographies composant cet ouvrage  
sont issues d'une collaboration avec  
l'Académie de Meuron · École d'arts visuels.  
Image de couverture: Archives de l'Académie de Meuron.

Page 1	Etudiant-e: Malcolm Semedo Barreto Discipline: Photographie
Page 8	Etudiant-e: Fiona Caballero Cuevas Discipline: Photographie
Page 11	Etudiant-es: Hanaé Gonseth & Fiona Caballero Cuevas Discipline: Photographie
Page 13	Etudiant-e: Malcolm Semedo Barreto Discipline: Impression 3D
Page 14	Etudiant-e: Chloé Loichot Discipline: Photographie
Page 19	Etudiant-e: Mia Stauffacher Discipline: Sculpture
Page 20	Etudiant-e: Suriya Brambilla Discipline: Design Graphique
Page 22	Etudiant-e: Malcolm Semedo Barreto Discipline: 3D
Page 24	Etudiant-e: Silas Jaggi Discipline: Photographie

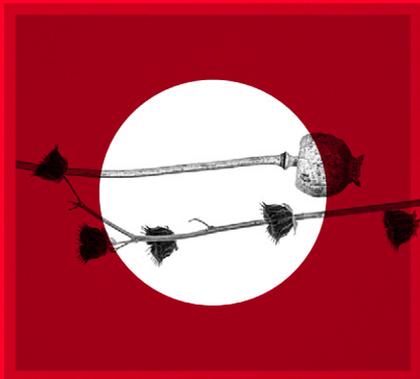
Le présent rapport a été imprimé à l'imprimerie Baillod SA  
en 150 exemplaires, sur papier Dayglo 260 g/m<sup>2</sup> pour la  
couverture et sur papier Werkdruck 90 g/m<sup>2</sup>, Lessebo Hunter's  
Green 120 g/m<sup>2</sup> et Dayglo 95 g/m<sup>2</sup> pour le corps d'ouvrage.

Conception graphique:  
Théophile Glauser [www.u-zehn.ch](http://www.u-zehn.ch)  
Polices de caractères:  
Suisse et SangBleu (Swiss Typefaces)

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE (DESC)  
SERVICE DE LA CULTURE (SCNE)

Toute reproduction partielle ou complète de son contenu est strictement interdite.  
Le présent document peut être consulté sur le site du SCNE: [www.ne.ch/culture](http://www.ne.ch/culture)





Service de la culture du canton de Neuchâtel

[www.ne.ch/culture](http://www.ne.ch/culture)



Château – Rue de la Collégiale 12



CH – 2000 Neuchâtel

